



Digest mensuel SER

Mises à jour des normes de santé



Suite à la dernière rencontre du RSB sur la santé et la sécurité, nous avons voulu partager l'échelle des chiffres pour les lectures de CO2.

Critique : > 2000ppm

Limite : 1500-2000ppm

Acceptable : 1000-1500ppm

Optimal : < 1000ppm

Les ressources matérielles surveillent les relevés et examinent la moyenne générale. La moyenne est prise pendant les heures de cours, de 8h00 à 16h00. Les pics dans les relevés ne sont pas aussi importants que la moyenne générale.

Toute classe qui a une moyenne générale élevée sera examinée par le service des ressources matérielles.

Si vous avez des questions concernant les lectures de votre classe, vous pouvez contacter votre administration qui a également accès aux lectures.



Demandes de congé sans solde ou de congé sabbatique avec salaire différé

Si vous souhaitez demander un congé sans traitement de quelque type que ce soit ou un congé sabbatique à traitement différé, vous devez le faire avant les vacances de mars. Vous pouvez trouver les formulaires sur :

Congé sans traitement à temps partiel [site web CSR](#) et [site web SER](#)

Congé sans traitement à temps plein [site web CSR](#) et [site web SER](#)

Congé sabbatique avec traitement différé [site web CSR](#) et [site web SER](#)

La retraite progressive

Si vous demandez une retraite progressive, votre demande doit être soumise avant les vacances de mars. Vous pouvez trouver les formulaires sur le [site web CSR](#) et sur le site web de la RTU.

Les transferts volontaires

Si vous souhaitez changer d'école, vous devez envoyer votre demande avant le 1er avril 2022. N'oubliez pas qu'une fois que votre transfert volontaire a été accepté, il est obligatoire. Le formulaire ainsi que la liste des postes vacants dans la RSB sont généralement envoyés au mois de mars. Vous trouverez une copie du formulaire sur le site Web de la RTU, sous la rubrique Informations pour les enseignants.

[READ MORE ON OUR WEBSITE](#)



